



# la coopération laitière

Communiqué de presse – 11 Mars 2021

## Négociations commerciales 2021 : Le cap fixé par les EGA n'est pas atteint pour les coopératives laitières. Tous les enjeux se portent sur les MDD

**La fin des négociations commerciales sur les produits de marques a sonné et le bilan est loin du cap fixé par les EGA. Si la situation semble moins problématique dans la filière laitière qu'elle ne l'est dans d'autres filières, elle n'en reste pas moins difficile et tous les enjeux se portent maintenant sur les MDD.**

50% du chemin a été parcouru par rapport aux objectifs fixés par les EGA. Si les négociations sur les produits de marques se sont clôturées cette année sur une note encourageante, du chemin reste à parcourir. La prise en compte de nos enjeux doit nécessairement pouvoir influencer positivement les négociations à venir. La marge de progression reste grande au regard des indicateurs qui sont aujourd'hui pris en compte dans les discussions avec la grande distribution.

- La hausse des prix des matières premières a été prise en compte dans 1 négociation sur 2
- Dans seulement 1/3 des cas, la question de la rémunération des producteurs est abordée lors des négociations entre les coopératives laitières et la grande distribution alors même que les indicateurs EGAlim sont mentionnés par les coopératives laitières dans leurs CGV
- La RSE n'est évoquée que 1 fois sur 10 lors des négociations. Un critère pourtant placé en 2018 au cœur des débats des EGA pour engager tous les acteurs de la filière et dans lequel les coopératives laitières ont investi en R&D, en innovations et créations d'emplois

*« Depuis la promulgation de la loi EGAlim, nous défendons la nécessaire responsabilisation de tous les maillons de la chaîne dans la création de valeur. La responsabilité des coopératives est d'être au service des producteurs et de ce fait de défendre une plus juste valorisation des produits pour leur permettre une plus juste rémunération. Cet enjeu est de premier plan et nous restons pleinement mobilisés pour l'atteindre. » explique Damien Lacombe, Président de La Coopération Agricole Laitière.*

### A PROPOS DE LA COOPÉRATION LAITIÈRE

La coopération laitière a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. La coopération laitière s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la coopération laitière, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par leurs associés coopérateurs. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de 12,6 milliards d'euros en 2019. Plus de 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

### CONTACTS PRESSE

#### Agence Pressario

Hortense Grégoire  
06 08 33 89 88  
hortense.gregoire@pressario.fr

Angélique Doiteau  
06 83 07 37 17  
angelique@pressario.fr

#### La coopération laitière

Chloé Chiarotto  
07 84 29 62 26  
cchiarotto@lacoopagri.coop



# la coopération **laitière**

Communiqué de presse – 11 Mars 2021

## Tous les enjeux se portent maintenant sur les MDD

Les MDD qui représentent 1/3 des produits transformés par les coopératives laitières ne doivent pas être les oubliées de ces négociations commerciales. Un coup d'accélérateur doit être donné cette année pour atteindre les mêmes hausses de tarifs que sur les produits de marques nationales et aller chercher la valeur nécessaire à compenser les coûts de productions et les investissements engagés.

*« Les MDD ne doivent pas devenir la variable d'ajustement des distributeurs qui cette année, par le jeu des appels d'offres, nivèlent les tarifs vers le bas. Nous avons joué le jeu en répondant aux objectifs fixés dans le cadre de la loi EGAlim (segmentation\*, investissements...), mais nous constatons que la demande n'est pas au rendez-vous. Il va donc falloir aller chercher cette valeur pour compenser les coûts de production et les investissements engagés. »* **explique Damien Lacombe, Président de La Coopération Agricole Laitière.**

*\* En lait de vache près de la moitié du volume collecté correspond aux mentions de qualité : bio 3% ; AOP-IGP 24% ; Montagne 10% ; autres mentions (lait de pâturage...) 9% (Chiffres issus du baromètre économique des coopératives laitières 2020)*